



[S'inscrire à la newsletter](#)

ZOOM



Pr Narcisse Elenga

Le chef de pôle femme – enfant du CHU de Guyane vient de publier « Drépanocytose et bien-être ». Dans cet ouvrage à destination des patients, il répond à leurs questions les plus fréquentes, leur livre des conseils pour améliorer leur qualité de vie et les encourage à vivre pleinement leur vie plutôt qu'attendre un hypothétique traitement miracle. Autre ouvrage paru récemment : celui du Dr Boubacar Diarra, urgentiste au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, sur les progrès de la prise en charge des intoxications au paraquat et sur la nécessité de faire appliquer son interdiction sur le territoire.

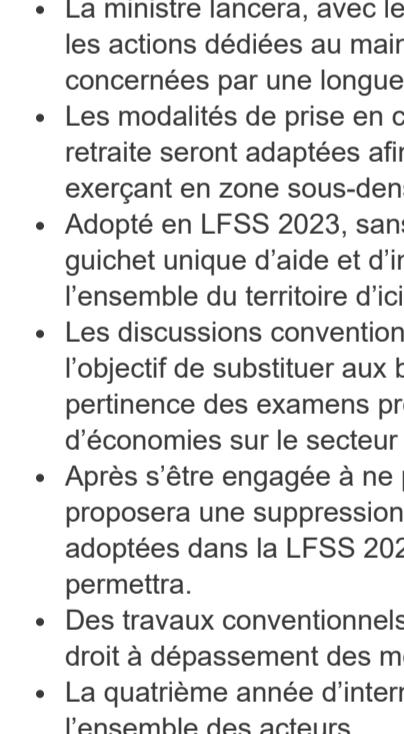
Plusieurs fois dans l'année, le Pr Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant au CHU de Guyane, prend sur ces week-ends pour passer du temps avec les membres de l'association DrépaGuyane, qui soutiennent les patients souffrant de drépanocytose et sensibilisent la population à cette maladie. Que ce soit pour des journées scientifiques ou pour participer à des dépistages, comme [en début de mois à Saint-Laurent-du-Maroni](#). Il vient également d'écrire un ouvrage à leur attention. Il a été publié la semaine dernière (Éditions du Panthéon, 112 pages, 13,90 euros). Il y livre des conseils pour améliorer sa qualité de vie, répond à leurs questions les plus fréquentes, fait témoigner trois patientes mais surtout les encourage à « vivre, en dépit de la maladie ».

Et pour cause : « Il y a 5 millions de drépanocytaires dans le monde et seulement trois mille guéris par la greffe. La seule façon de vivre avec la drépanocytose, c'est de vivre, ce n'est pas d'attendre la greffe ou un traitement miracle. Mais comment vivre ? J'essaie, avec empathie, de l'expliquer. »

La drépanocytose, le chef de pôle y a d'abord été confronté dans sa famille. Il l'approche ensuite en 2004, en se spécialisant en hématopédiatrie. Ce travail, il le poursuit alors en Guyane, où il a contribué à l'ouverture du centre intégré de la drépanocytose, en 2014.

Ses patients, il en parle comme de « petits frères et grandes sœurs ». A force de les fréquenter, « je me rends compte de leurs réels problèmes, de leur quotidien, de leur vie. Je souhaite donc, avec ce livre, leur expliquer comment bien vivre : par l'alimentation, l'hygiène de vie, le suivi médical. J'essaie de mettre beaucoup d'empathie et d'espoir en leur parlant de vie sociale, de vie culturelle, associative, familiale... Les patients se posent beaucoup de questions, sur la génétique, la pharmacopée traditionnelle. J'apporte les réponses qui leur manquent, à partir des données de la science. Je n'invente rien. Je tente de dédramatiser. En dépit de la maladie, il faut vivre. Avec l'espérance de la thérapie génique et de la thérapie cellulaire. »

Paraquat : le protocole en forme de plaidoyer du Dr Diarra

 C'était en 2014. Le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Cayenne parvenait à sauver deux enfants de 5 et 8 ans à qui leur mère avait fait boire du paraquat. Jusque-là, l'ingestion de ce puissant herbicide semblait systématiquement fatale ([lire cet article de France-Guyane](#)). Depuis, les connaissances et la prise en charge ont progressé, en particulier à l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni, fréquemment confronté à cette intoxication.

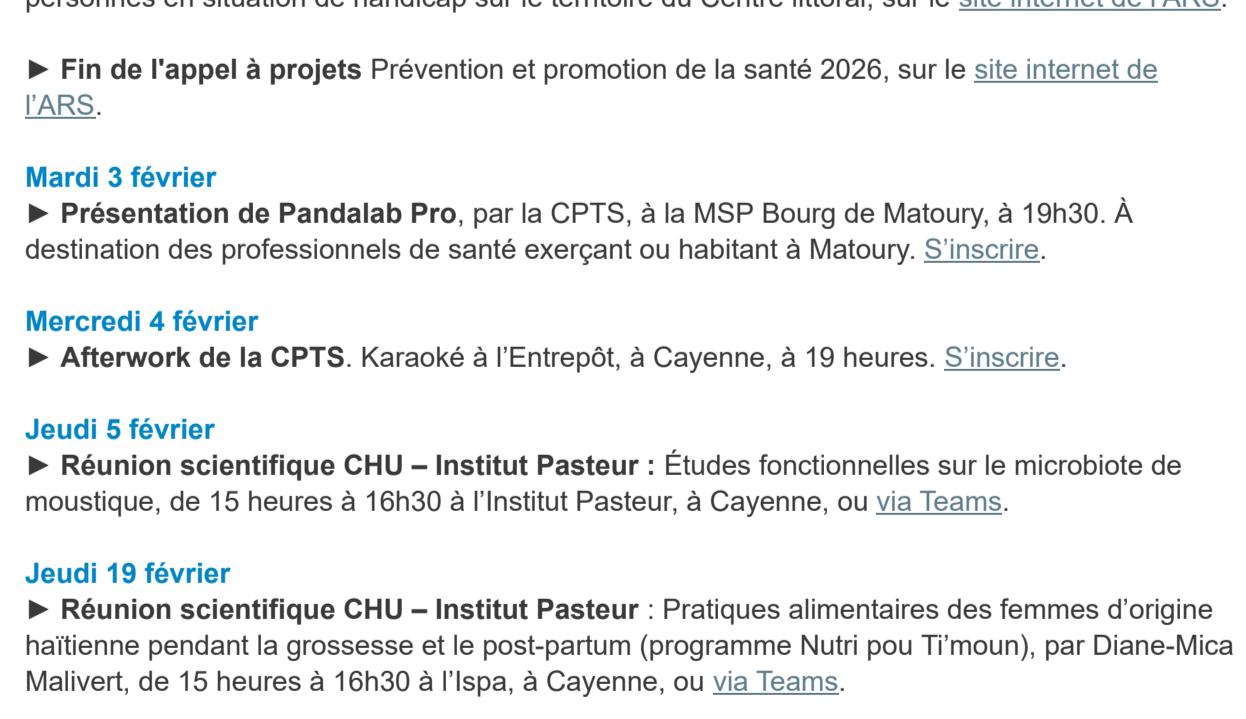
Le Dr Boubacar Diarra, médecin urgentiste et adjoint au chef de service des urgences, rapporte onze cas de patients ayant survécu sur dix-sept pris en charge entre 2018 et 2021. Mais il ne peut se résoudre à ce succès thérapeutique.

 Dans un [livre qu'il a publié en fin d'année](#) (Éditions universitaires européennes, 54 pages, 43,90 euros), il raconte l'histoire du « Protocole de l'Ouest guyanais, né de la nécessité et forgé dans l'urgence de terrain isolé » : « Sans les moyens des grands centres de toxicologie métropolitains, (les équipes soignantes du Chog) ont développé une expertise de terrain unique, cristallisée dans un protocole de prise en charge structuré et agressif. » Il en détaille les aspects pratiques, comme il l'avait déjà fait en juin, lors du Congrès amazonien de médecine d'urgence, à Cayenne.

Surtout, ce livre se veut un « plaidoyer vibrant, un cri d'alarme lancé depuis le front pour que cesse cette aberration sanitaire : (...) Le fait même que nos équipes doivent déployer autant de courage, d'ingéniosité et d'énergie pour réparer les dégâts d'un poison interdit depuis 2007 est une aberration. » Il appelle donc à une interdiction effective du paraquat sur le territoire guyanais.

EN BREF

♦ Un séminaire pour favoriser la recherche sur les métaux lourds

 Qu'il s'agisse de connaître les sources de contamination aux métaux lourds, de déterminer leur impact sur la santé ou de comprendre dans quelle mesure la population est prête à modifier ses modes de vie pour s'en protéger, de nombreux travaux de recherche sont menés sur les métaux lourds, sur le territoire. La problématique de santé publique est toutefois complexe et les connaissances permettant de déployer un programme de lutte adapté restent parcellaires. C'est dans ce cadre qu'a été lancé le projet de soutien universitaire à la Stratégie métal lourds (U-Stramélo), en 2024.

Son objectif est de développer une démarche de recherche en santé des populations, concertée et pluridisciplinaire. Hier matin, les chercheurs impliqués dans ces travaux ont débuté un séminaire de trois jours, à l'Institut santé des populations en Amazonie, à Cayenne. Il réunit une grosse soixantaine de chercheurs de diverses spécialités – santé, géologie, sciences humaines... -, des professionnels de santé, des partenaires institutionnels comme l'Agence régionale de santé et de nombreux médiateurs intervenant auprès des habitants du Haut-Maroni et de l'Oyapock.

Le but de ce séminaire est triple, pour les participants :

- Mieux se connaître et développer une culture commune ;
- Travailler sur des axes de recherche ;
- Rédiger des synopsis de futurs travaux de recherche.

Après avoir plongé dans l'histoire du mercure et du plomb en Guyane hier, les participants travailleront sur cinq axes aujourd'hui :

- L'épidémiologie et les sources d'exposition aux métaux lourds ;
- La cartographie et la dynamique des contaminations environnementales ;
- Les pratiques agricoles et les transferts sol-plantes ;
- Les perceptions, pratiques alimentaires et interventions ;
- Les impacts sur la santé et la prise en charge clinique.

Les synopsis rédigés au cours de ces trois jours seront présentés à l'ensemble des participants mercredi en fin de matinée.

♦ Les prochaines formations du DRISP

 Le Département Recherche Innovation Santé Publique (DRISP) du CHU de Guyane organise plusieurs formations, au premier trimestre. Celui-ci est marqué par la création de deux nouvelles formations :

- Initiation à la collecte de données, dont l'objectif est d'élaborer un questionnaire d'étude et de le transformer en version électronique en suivant les bonnes pratiques ;
- Initiation aux études qualitatives, dont les objectifs sont de transmettre les fondements théoriques et les outils pratiques, ainsi que d'accompagner les participants sur leurs études en cours.

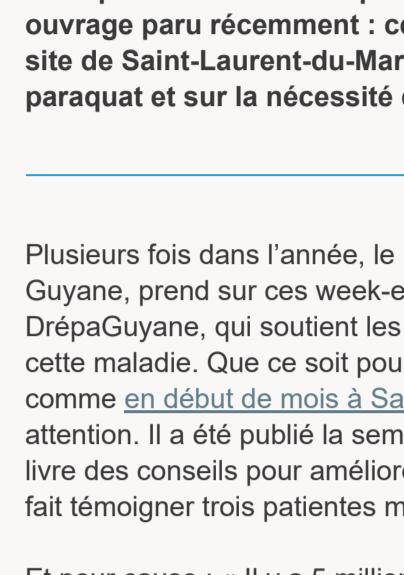
Le DRISP poursuit ses deux formations historiques, Stata et écriture scientifique, au rythme d'une session par trimestre.

Le calendrier.

- Initiation à la collecte de données, du 2 au 6 mars 2026, à l'Ispa, à Cayenne. Ce séminaire s'adresse à tous, sans nécessité d'avoir une étude en cours. [S'inscrire](#).
- Séminaire Stata, du 23 au 27 février, à l'Ispa, à Cayenne. [S'inscrire](#).
- Séminaire d'écriture scientifique, du 2 au 6 mars, à l'Ebène verte, à Matoury. [S'inscrire](#).
- Initiation aux études qualitatives, les 16 et 17 février, à l'Ispa, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Ils bougent

♦ Grève des médecins libéraux : les propositions de Stéphanie Rist

 Depuis le 5 janvier, un mouvement social intersyndical impliquant médecins libéraux, internes et étudiants en médecine, mais aussi cliniques privées, se poursuit, mobilisant la profession médicale. « Il est suivi avec la plus grande attention par Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées », assure le ministère de la Santé, dans un [communiqué](#). Celle-ci annonce plusieurs mesures : le gouvernement portera, dans le cadre du débat parlementaire, un amendement de suppression de la mesure faisant évoluer la procédure de Mise Sous Objectifs (MSO) du Projet de loi relatif à la lutte contre la fraude sociale et fiscale, actuellement examiné par le Parlement. En parallèle, une mission d'accompagnement sera lancée pour réaliser un diagnostic sur cette procédure et identifier des voies d'amélioration, notamment en termes de transparence.

- Le dispositif « SOS IJ » sera généralisé d'ici juin 2026.
- La ministre lancera, avec le ministre du Travail et des Solidarités, des travaux pour renforcer les actions dédiées au maintien en emploi et à la réinsertion professionnelle des personnes concernées par une longue période d'arrêt de travail ou par des arrêts répétitifs.
- Les modalités de prise en compte de l'activité réalisée par les médecins en cumul emploi-retraite seront adaptées afin de mieux prendre en compte les spécificités des professionnels exerçant en zone sous-dense.
- Adopté en LFSS 2023, sans pour autant être mise en place depuis, la ministre souhaite qu'un guichet unique d'aide et d'information à l'installation des médecins soit rendu opérationnel sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2026.
- Les discussions conventionnelles concernant le protocole imagerie seront lancées, avec l'objectif de substituer aux baisses de tarifs prévues à date des mesures de meilleure pertinence des examens prescrits et réalisés, à la condition de conserver le niveau d'économies sur le secteur fixé par la LFSS 2025.

- Après s'être engagée à ne pas utiliser la possibilité offerte par le Parlement, la ministre proposera une suppression des mesures permettant des baisses unilatérales de tarifs adoptées dans la LFSS 2026 (article 77 et 78), à travers le prochain vecteur législatif qui le permettra.
- Des travaux conventionnels sur l'OPTAM seront lancés dès ce premier trimestre pour la mise en place progressive d'un observatoire de l'exercice de la médecine générale, notamment libérale. Cet observatoire permettra d'objectiver, avec les médecins, l'évolution de l'activité des médecins généralistes en fonction de leurs modes et de leurs lieux d'exercice, notamment concernant l'activité de médecin traitant, mais aussi de leur patientèle et de leurs activités ou exercices complémentaires.

Par ces propositions, la ministre Stéphanie Rist exprime son souhait que puissent rapidement reprendre les travaux conventionnels entre les médecins et l'Assurance Maladie. Stéphanie Rist réaffirme avoir « fait le choix d'une méthode : celle du dialogue exigeant, du respect du cadre conventionnel et du travail dans la durée. Les propositions que j'ai mises sur la table doivent permettre d'avancer concrètement, sans opposer les acteurs entre eux. Avec les médecins et l'assurance maladie, je souhaite poursuivre ce travail commun, étape par étape, pour construire des solutions utiles aux patients, aux territoires et à la soutenabilité de notre système de santé. »

Agenda

Jeudi 22 janvier

► Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur : Soutenir le développement de territoire justes, solidaires et durables, par André-Anne Parent, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

► Présentation d'outils et de techniques d'intervention sur l'estime de soi et l'affirmation de soi, par Guyane promotion santé (GPS), de 8h30 à 12 heures, dans ses locaux de Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire](#).

Samedi 24 janvier

► Fo zot savé. Le Dr Raphaël Oddou, docteur en pharmacie, et Valentin Carrie, interne de médecine générale, répondront aux questions de Fabien Sublet sur le vaccin contre les HPV, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 26 janvier

► Fin de l'appel à soumission pour les Journées des soignants, sur le [site internet des JDS](#).

Mardi 31 janvier

► Fin de l'appel à manifestation d'intérêt Désignation de personnes qualifiées pour le territoire de la Guyane – secteur médico-social, sur le [site internet de l'ARS](#).

► Fin de l'appel à projets Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).

► Fin de l'appel à projets Prévention et promotion de la santé 2026, sur le [site internet de l'ARS](#).

Mercredi 4 février

► Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur : Études fonctionnelles sur le microbiote de la moustique, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Jeudi 5 février

► Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur : Pratiques alimentaires des femmes d'origine haïtienne pendant la grossesse et le post-partum (programme Nutri pou Ti'moun), par Diane-Mica Malivert, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Mercredi 4 mars

► Journée mondiale de l'obésité. Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Ispa, à Cayenne.

Dimanche 8 mars

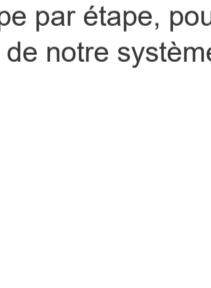
► Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026, sur le [site internet du ministère de la Culture – Guyane](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](#)

Le message du jour

La grippe circule adoptons les bons gestes

- Lavage des mains,
- Port du masque en cas de symptômes,
- Tousser dans son coude,
- Aréter les pièces,
- Éviter les contacts si malade.



- 1
- 2
- 3
- 4

La vaccination est fortement recommandée pour les personnes les plus fragiles : personnes âgées, femmes enceintes, personnes à risque.



Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Laurent BiEN
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89

[www.guyane.ars.sante.fr](#)

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner